

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Air France
Question écrite n° 21644

### Texte de la question

M. Guy Geoffroy appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur la politique d'Air France en matière de recrutement de pilotes. En effet, alors que de nombreux pilotes déjà formés sont actuellement au chômage (débutants dans la carrière ou professionnels expérimentés), la compagnie aérienne continue d'embaucher de nouveaux pilotes pour leur assurer une formation interne. Il est donc demandé quelle possibilité s'offre au ministère concerné pour inciter la compagnie à privilégier l'embauche de nombreux pilotes compétents mais actuellement sans emploi.

#### Texte de la réponse

De façon à répondre à ses besoins en pilotes qui s'élèvent à 200 par an en moyenne, Air France s'attache à mettre en oeuvre un recrutement diversifié. A cette fin, la compagnie met en oeuvre différentes filières de sélection. Elle fait appel, non seulement à des « cadets », recrutés sans expérience aéronautique préalable, et aux élèves pilotes de ligne, issus de l'Ecole nationale de l'aviation civile, mais également aux anciens militaires et aux pilotes professionnels, détenteurs de la licence de pilote professionnel et de la qualification aux instruments, ayant déjà travaillé en compagnie. Depuis la reprise des sélections de pilotes intervenue en septembre 1998, après une suspension de quelques années due aux difficultés rencontrées par le transport aérien, la compagnie a recruté à ce jour plus de 1 000 pilotes, dont 118 issus de la filière « cadets », 62 de la filière « élèves pilotes de ligne » et 600 de la filière professionnelle. Ces derniers représentent donc 60 % de l'ensemble des recrutements effectués durant cette période. La compagnie a également procédé à des embauches de pilotes demandeurs d'emploi de longue durée, dans le cadre du programme de remise à niveau et de qualification mis en oeuvre par les pouvoirs publics pour aider des pilotes à retrouver un emploi.

#### Données clés

Auteur : M. Guy Geoffroy

Circonscription: Seine-et-Marne (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 21644 Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement, transports et logement Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5323

Réponse publiée le : 22 septembre 2003, page 7297